

volume 19, numéro 1, hiver 2019

ovinquébec

Bulletin d'information des Éleveurs d'ovins du Québec et de ses partenaires



**Concours de photographies
Gagnants 2018, page 28**



SOMMAIRE

hiver 2019, volume 19, numéro 1

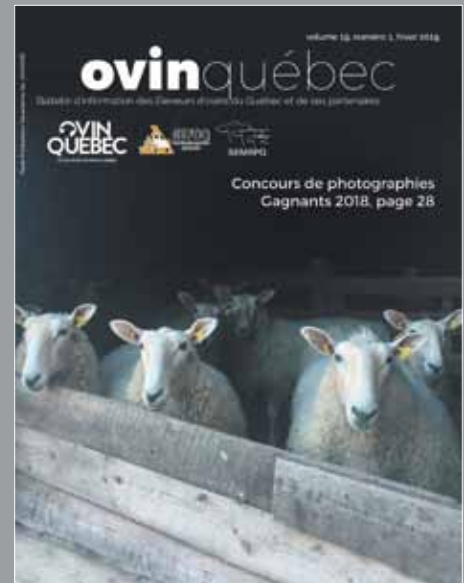
- 03 Mot du président** | Gardons le cap
- 05 Mot du directeur général** | Oser l'audace
- 06 Assemblée générale annuelle** | AGA 2018 : bilan positif
- 08 Actualités** | Bêles nouvelles
- 09 Marché** | Tableau de bord
- 10 Marché** | Coup d'œil sur les marchés d'ailleurs
- 11 SEMRPQ** | Tout ce qu'il faut savoir sur les sujets de race pure...
- 12 Sécurité du revenu** | Lait, léger ou lourd ?
- 13 Promotion** | Retour sur le plan média depuis l'automne 2017
- 16 Santé** | Parlons boiteries
- 18 Programme québécois d'assainissement** | Tableau *Maedi visna*
- 19 Vulgarisation** | Réduire la mortalité... à la base !
Par le contrôle de l'environnement d'élevage !
- 23 Génétique** | L'évolution de la sélection :
de l'apparence à la génomique
- 28 Concours** | Gagnant du concours de photographies
- 28 Agence de vente** | Calendrier



Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. LEOQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
Les Éleveurs d'ovins du Québec
Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530 ■ Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneaudeauquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100



Éditeur

Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)
Tél. : 450 679-0540 p. 8484
www.agneaudeauquebec.com

Partenaires

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)
Tél. : 418 856-1200
info@cepoq.com ■ www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)
Téléphone : 418 359-3832
semrpq@cepoq.com ■ www.semrpq.net

ABONNEMENT OU ANNONCEURS :

Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou
450-679-0540 Poste 8332

En page couverture :

Photographie gagnante du concours de photos de LEOQ 2018, par Johanne Cameron

Rédacteurs

Jean-Philippe Blouin
Johanne Cameron
Marion Dallaire
Catherine Element-Boulianne
Frédéric Fortin
André Gagnon
Pierre Lessard

Cahty Michaud
Denis Pelletier
Julie Plamondon
Gaston Rioux
Amélie St-Pierre

GARDONS LE CAP

PIERRE LESSARD



C'est avec une grande motivation que j'ai accepté la présidence de LEOQ à l'occasion de nos assises annuelles à Québec. La confiance que vous avez manifestée envers votre organisation de mise en marché collective est fortement en cause dans ma décision. Je pense notamment au vote unanime pour maintenir le prélevé de promotion. Vous avez alors choisi de vous donner les moyens nécessaires pour positionner vos agneaux du Québec vis-à-vis de la concurrence canadienne et de l'Océanie.

Votre intérêt et votre implication dans les travaux de LEOQ insufflent un élan d'énergie pour travailler à l'avancement de la production et relever les nombreux défis qui se présentent. C'est par le travail en équipe que j'ai la certitude que nous parviendrons à les relever un à un avec brio. Le noyau de cette équipe, c'est vous, les producteurs ovins du Québec, qui souhaitez vivre de votre production et qui prenez la responsabilité de venir vous faire entendre dans vos syndicats régionaux, de donner des mandats à vos représentants dûment élus pour vous représenter sur les diverses tribunes provinciales et nationales.

L'équipe, c'est ensuite le dynamisme des 10 membres du conseil d'administration qui viennent vous représenter et qui sont solidaires des décisions prises lors des séances. En plus de participer activement aux séances du conseil d'administration, ces personnes travaillent pour vous en participant aussi aux nombreux comités de travail. Je suis égale-

ment heureux de pouvoir compter sur un conseil exécutif solide et dont les membres sont orientés vers l'objectif commun de développer une production ovine rentable et durable. En compagnie de François Deslauriers, Martin Brodeur-Choquette et Stéphane Boucher, difficile de trouver meilleure complémentarité et vous serez bien représentés.

Finalement, je ne veux pas omettre de mentionner le groupe des permanents, France, Jean-Philippe, Johanne, Karina et Marion, des gens fiables et dévoués, sous la direction de Denis Pelletier, notre nouveau directeur général, qui nous apporte à la fois expertise agronomique et expérience en mise en marché collective agricole. Je pense que la phase de reconstruction tire à sa fin et que nous avons enfin les outils pour réaliser nos objectifs avec succès.

Comme je disais, ils sont très nombreux ces objectifs. Avec les ressources dont nous disposons, il faudrait les atteindre par priorité.



Le noyau de cette équipe, c'est vous, les producteurs ovins du Québec, qui souhaitez vivre de votre production et qui prenez la responsabilité de venir vous faire entendre dans vos syndicats régionaux, de donner des mandats à vos représentants dûment élus pour vous représenter sur les diverses tribunes provinciales et nationales.

C'est sur quoi nous travaillerons d'abord :

- une étude sur la possibilité de devenir propriétaire unique de la marque « Agneau du Québec »;
- la valorisation de la profession, promotion de la formation en milieu scolaire et un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) avec Agri-Carières;



- l'accès à un financement accru et uniforme entre les régions auprès de la FADQ qui répond au développement du secteur et adapté à la réalité de la relève;
- un programme de soutien à l'investissement pour le bien-être animal et l'efficacité énergétique (PSI) au bénéfice des producteurs et non des consultants;
- l'équité entre les divers modèles de production (lait, léger et lourd) du programme ASRA.

Nous devons rencontrer le nouveau ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur André Lamontagne, afin de lui faire part des grands enjeux liés à la production et vos besoins pour faire de celle-ci un apport majeur à l'économie du Québec et ses régions.

Au cours des dernières années, LEOQ a élargi son champ d'intervention en s'impliquant au niveau canadien. Nous devons poursuivre notre implication active et nous unir avec les organisations des autres provinces pour contrer les problèmes d'approvisionnement. Il est important de ne pas laisser nos marchés vacants, car d'autres prendront la place.

À cet égard, la mise en place d'un programme de traçabilité canadien ayant l'efficacité de celui d'ATQ s'avère une priorité immédiate. Il est important de le faire réaliser à nos confrères canadiens et de choisir une organisation qui permettra de mener ce projet à terme après plusieurs années à tourner en rond. Nos moyens limités ne nous permettent plus de soutenir des canards boiteux et je crois beaucoup au Réseau ovin national, animé par

le dynamisme des représentants de l'Ontario et de l'Alberta, avec qui nous fournissons la majorité de l'offre canadienne sur le marché.

Je tiens à remercier monsieur André Gagnon qui a tenu la barre avec brio à titre de direct général par intérim cet automne.

Pour terminer, je tiens à saluer l'implication des dernières années de M. Yves Langlois, un homme résolu et dévoué, qui a d'abord été membre du conseil d'administration et de l'exécutif puis président au cours des trois dernières années.

Merci Yves et bonne continuation dans tes projets.




JMP
CONSULTANTS

Services-conseils techniques en production ovine partout au Québec !

- ➔ Bien-être animal (diagnostic et plan d'action)
- ➔ Amélioration génétique
- ➔ Programme de reproduction
- ➔ Gestion de la santé du troupeau
- ➔ Suivi alimentaire
- ➔ Suivi annuel de performance
- ➔ Projets de développement
- ➔ Production biologique

Une équipe qui vous accompagne !

418 725-7997
info@jmp-consultants.com
www.jmp-consultants.com



PPA
Programme de paiements anticipés

LE PPA C'EST RENTABLE...
Programme d'aide financière d'AAC administré par la FPAMQ

Jusqu'à 100 000 \$ sans intérêt et 300 000 \$ au taux de base moins 0,25 %

Visitez le www.agneaudeauquebec.com ou composez le 450 679-0540 poste 8993 ou 8994

OVIN QUEBEC
LES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC

OSER L'AUDACE

DENIS PELLETIER, AGR.



Vous arrive-t-il dans certaines circonstances, lorsque confronté à un problème, qu'il soit simple ou complexe, de ne pas trouver la solution et vous ressentir dans le néant le plus total ? Puis, le lendemain, après une bonne nuit de repos, celle-ci vous apparaît comme par enchantement, claire et limpide, et vous vous demandez comment vous n'y aviez pas pensé avant.

Il arrive aussi parfois qu'à réviser nos systèmes et nos *modus operandi* on ne voit plus comment on pourrait les améliorer tout en étant conscient qu'ils ne sont pas parfaits. On voit la forêt mais on ne distingue plus les arbres. Ou l'inverse. Face à de telles situations, il est souvent bénéfique de prendre un recul, de modifier ses paradigmes et d'aller chercher de nouvelles ressources pour avoir un regard extérieur.

Les Éleveurs ovins du Québec ont crû au principe que l'avenir appartient aux audacieux, à ceux qui cherchent et qui prennent des risques. En même temps, je dois toutefois préciser qu'ils ont pris un risque calculé en retenant mes services pour assurer la croissance de l'industrie ovine au Québec.

Ils ont su reconnaître mon expérience au sein de la grande famille de l'UPA, avec les Producteurs de pommes de terre du Québec, ma connaissance du fonctionnement

des instances et mon esprit d'équipe pour ne nommer que quelques-une de mes forces.

LEOQ a eu l'audace de confier les rênes de l'organisation à quelqu'un pour qui le secteur animal lui est étranger en misant sur la complémentarité et la mise à profit des compétences de tous les membres de l'équipe.

Je crois beaucoup au potentiel de l'industrie ovine du Québec. La reconnaissance d'une appellation « *Agneau du Québec* » permettra la différenciation et le positionnement de notre produit et de mettre en relief ses qualités distinctives vis-à-vis de ce qu'on retrouve en provenance de l'extérieur. Le partage équitable du dollar du consommateur entre les divers maillons de la chaîne est aussi une problématique propre à tous les secteurs agricoles auquel il faut remédier.

J'ai également appris à mon entrée en fonction que l'Assemblée générale annuelle a décidé de maintenir le pré-

levé pour la promotion. Je suis heureux de constater que les producteurs considèrent positivement les retombées de cet investissement qui offrira de très bons rendements à l'industrie.

Tout ce dynamisme du secteur et de l'équipe d'élus et de permanents en place me permet de faire les rêves les plus fous. Je tiens à féliciter Pierre Lessard, pour sa nomination comme président et remercier les membres du comité de sélection pour la confiance qu'ils m'accordent. Pariez que Pierre et moi formons un tandem gagnant.

Au matin d'une bonne nuit de repos, j'ai confié mon rêve fou à ma fiancée. Puis maintenant, c'est à vous que je le confie. J'ai rêvé que la production ovine permettra de combler 100 % de ses coûts de production par des revenus en provenance du marché et que l'ASRA n'aura pas à intervenir pour la première fois de son histoire. *C'est fou hein ? Mais j'y crois. Maintenant, au travail !* ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AGA 2018 : BILAN POSITIF

ANDRÉ GAGNON, CPA, CMA, CISA, CISM, DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

La tournée des régions, la publication du rapport annuel et, finalement, une autre assemblée viennent encore de se terminer. La reddition de compte est complétée sans grande embûche apparente, mais il y a encore plusieurs dossiers à traiter et les attentes des membres sont toujours importantes. Notre AGA a été le reflet de notre année, stable, avec un marché favorable sans changement majeur, mais avec plusieurs améliorations.

Notre président, monsieur Yves Langlois, a fait le bilan de l'année et de son mandat en mentionnant les nombreuses réalisations des Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ) dans le domaine de la recherche, des programmes, de la réglementation et de la mise en marché. Son implication et son expertise des dossiers ont été des atouts importants pour notre production. Son message questionnait aussi les producteurs sur la vision future de la production spécialement sur les choix et décisions à prendre pour répondre aux besoins des consommateurs.

Monsieur Vincent Bélanger-Marceau a présenté les états financiers au 31 août 2018. Il a résumé le rapport indépendant et les fondements de l'audit en présentant les résultats, l'évolution de l'actif et la situation financière de LEOQ. Il a aussi présenté le budget 2018-2019 montrant un léger déficit et qui avait été adopté par le conseil d'administration.

Monsieur Martin Caron, 1^{er} vice-président de l'UPA a fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'agriculture et du professionnalisme des pro-

ducteurs dans un contexte de concurrence mondiale. Il a rappelé les progrès du secteur et l'importance de cette industrie dans notre économie, mais aussi au niveau stratégique considérant que c'est le garde-manger de la population. L'UPA prêche auprès de tous les acteurs spécialement auprès des gouvernements à exposer une vision globale afin de maintenir une agriculture forte et active.

La première journée s'est terminée par un cocktail où la promotion des produits de l'agneau était à l'honneur grâce à la participation de certains de nos membres. À la reprise de l'assemblée, huit résolutions ont été présentées et adoptées, dont quatre ont été proposées directement pendant

l'assemblée générale. Les résolutions concernent les sujets de la réglementation, la gestion de l'agence, la biosécurité, les programmes et la mise en place d'un agneau spécifique du Québec.

Plusieurs présentations, dont celles de mesdames Johanne Cameron, Cathy Michaud et Léda Villeneuve ont animé cette journée. Les sujets ont porté sur les résultats d'une étude sur le stress préabattage, la présentation de la SEMPRQ, une association à l'écoute des besoins de l'industrie, et un aperçu des nouveaux projets du CEPOQ et de la filière.

Monsieur André Sansregret a aussi fait un survol des activités de promotion de la dernière année et présenté les opportunités pour l'avenir.



Suite à la clôture de l'AGA, le conseil d'administration s'est réuni pour élire un nouveau président, Monsieur Pierre Lessard. Le comité exécutif est composé de Messieurs François Deslauriers, Martin Bordeur-Choquette et Stéphane Boucher. Des beaux défis à relever pour cette équipe.

Les RÉSOLUTIONS 2018 adoptées dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec demandent aux Éleveurs d'ovins du Québec :

2018.01

Résolution concernant la responsabilité du producteur avec ATQ

- De faire des représentations auprès des autorités responsables de l'application de la réglementation pour qu'elles s'assurent de prendre en charge la problématique avec les abattoirs, de façon à ce que les exigences des déclarations soient respectées et que la responsabilité des producteurs se limite à sa déclaration à la sortie de la ferme.
- De demander l'appui de la Confédération de l'UPA aux instances supérieures.
- De créer un formulaire électronique unique pour la déclaration de sortie pour l'ensemble des intervenants.

2018.02

Biosécurité

- De faire pression sur les lieux transactionnels ovins afin d'améliorer les installations de lavage à la sortie, pour le transporteur/producteur, au niveau des bottes et des mains afin d'avoir accès à son véhicule sans être en contact avec les excréments.

2018.03

Nombre de délégués AGA : règlement sur la division en groupes des producteurs d'ovins (1/25) versus le règlement générale des Éleveurs d'ovins du Québec (1/20)

- De regarder la faisabilité d'harmoniser le nombre de délégués aux assemblées en modifiant le règlement pour garder le nombre de délégués le plus élevé, c'est-à-dire, 1/20.

2018.04

Règlement sur les contributions des producteurs d'ovins (chapitre M-35.1, R.242)

- De modifier l'article du règlement afin de poursuivre, pour une période indéterminée jusqu'à une décision contraire, la contribution des producteurs pour la promotion de l'agneau de 0,50 \$ par agneau mis en marché pour les années futures;
- De maintenir le taux actuel de contribution considérant que celui-ci pourra être révisé en fonction des besoins établis des membres et selon la décision des instances requises au règlement;
- D'accepter la modification du règlement en lien avec la promotion de l'Agneau du Québec.

2018.05

Programme d'apprentissage en milieu de travail

- De poursuivre conjointement avec les éleveurs de bovins du Québec des démarches pour mener à terme aux agri-carrières un programme de développement des compétences au cours de la prochaine année.
- D'informer les producteurs sur les avantages de faire partie de ce programme de formation.

2018.06

Amélioration des conditions de financement

- De faire des représentations auprès de la FADQ pour ajuster ses méthodes d'analyse de financement pour répondre au développement du secteur ainsi qu'à la réalité de la relève.
- Demander l'appui de la Confédération de l'UPA.

2018.07

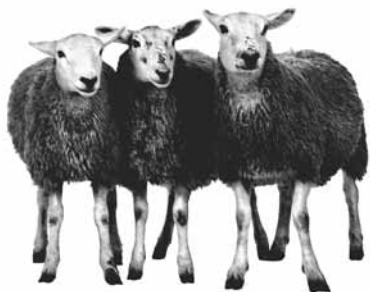
Allègement de l'accessibilité au programme à l'investissement pour le bien-être animal et l'efficacité énergétique (PSI)

- De reprendre les démarches débutées l'an dernier auprès du MAPAQ pour obtenir un allègement du mécanisme facilitant l'adhésion des producteurs au programme.
- De demander à la Confédération de l'UPA d'être en appui à notre demande.

2018.08

Mise en place d'un agneau spécifique du Québec

- D'utiliser les politique en place au Québec telles que ATQ, CARTV et la Régie des marchés agricoles et les études antérieures payées par LEOQ pour assurer que la marque « Agneau du Québec » soit respectée et devienne la propriété unique. Cette stratégie devra être présentée lors de la tournée régionale 2019.



Biologique | **Site Web**

Une nouveauté pour le secteur biologique a été lancée le 5 décembre dernier lors du Congrès de l'UPA à Québec. **VirageBio** est un **outil Web gratuit** qui présente des informations sur les étapes d'une transition à l'agriculture biologique. viragebio.craaq.qc.ca ■

Vidéo | **Visage de la relève**

La FRAQ vous présente Pascale Maheu et Pierre-Luc Faucher de la bergerie InnOvin située à Saint-Joseph de Beauce en Chaudière-Appalaches. Le portrait de ce couple d'entrepreneurs chevronnés se spécialisant dans la production ovine vous est présenté par Agri-Marché – Lactech. Visionnez la sur fraq.qc.ca ■

Concours | **Sélection CASEUS**

Les fromages québécois d'exception sont honorés lors du concours Sélection Caseus. Cette année encore, des fromages québécois faits à base de lait de brebis ont su se démarquer. Le fromage *Zacharie Cloutier*, de la Fromagerie Nouvelle-France a remporté le Caseus ARGENT. Félicitations également à la Fromagerie des Grondines et Les Fromages du verger pour leur prix dans la catégorie *Lait de brebis* ! Pour connaître plus de détails sur les fromages gagnants et les différentes catégories, consultez le caseus.ca. ■

Concours | **ONMA**

La 129^e édition du concours de l'Ordre national du mérite agricole (ONMA) s'est déroulée sur le territoire regroupant les Laurentides, l'Outaouais, Montréal, Laval et Lanaudière. Félicitations aux trois entreprises ovines participantes, Ferme Agneaux des champs, Ferme Gisy senc et Agneaux de Laval. onma.gouv.qc.ca/concours ■

Hommage | **CCWG Wool Industry**

La Canadian Co-operative Wool Growers Limited a tenu sa 100^e assemblée cet automne. Lors de cet événement, certains tondeurs ont été reconnus pour leur apport à l'industrie. Une tondeuse du Québec, madame Nicole Blanchard, a été honorée. ■

CEPOQ | **Date à retenir**

- Tournée du CEPOQ 2019 : 28 février 2019. *Surveillez votre boîte aux lettres, votre carte postale y sera bientôt !*
- Ateliers & conférences RGA 2019 : 11 avril 2019. *Détails à venir !* ■



Nomination

Depuis le 3 décembre dernier, LEOQ compte au sein de son équipe un nouveau directeur général, monsieur Denis Pelletier, agronome.

Titulaire d'un baccalauréat en agroéconomie de l'Université Laval, Denis possède plus de 20 années d'expérience dans le secteur agricole et agroalimentaire. Il détient également une bonne compréhension des enjeux des filières agricoles québécoises de la mise en marché collective et dans les programmes de sécurité du revenu, Denis est reconnu pour son leadership mobilisateur, ses habiletés de négociateur et son professionnalisme.

Bienvenue !



Remerciements

De septembre à décembre 2018 monsieur André Gagnon a été directeur général par intérim des Éleveurs d'ovins du Québec. Avec son professionnalisme et son expérience, il a accompli un travail colossal en peu de temps. Il a notamment travaillé sur la tournée des régions, sur les assemblées générales annuelles, ainsi que les nombreux dossiers du secteur. Son ardeur au travail a été grandement appréciée ainsi que sa capacité d'adaptation rapide.

Ce fut un plaisir de travailler avec André pendant ce court laps de temps. Il a facilité le travail de tout un chacun et nous lui souhaitons bonne chance pour ses projets à venir.

Merci André !

Tableau de bord

Les données du tableau de bord ont été compilées pour la période allant du 31 décembre 2017 au 24 novembre 2018 (semaines 1 à 47). Ainsi, un total de 119 198 agneaux (excluant les ventes à la ferme) a été mis en marché.

Le nombre d'agneaux lourds écoulés depuis le début de l'année 2018 est en légère diminution par rapport à celui de la même période en 2017. Le volume d'agneaux légers (50-79 lb) connaît une légère augmentation tandis que celui des agneaux de lait (<50 lb) recule de manière significative. Globalement, on observe que le volume d'agneaux du Québec mis en marché jusqu'à maintenant en 2018 est similaire à celui de la même période en 2017.

Il faut cependant noter la progression marquée du prix moyen de l'agneau lourd et, dans une moindre mesure, de celui des agneaux légers, comparativement à l'an dernier. Ainsi, les prix de l'agneau lourd et de l'agneau léger ont connu une augmentation moyenne respective de 10,9 % et 1,9 % lorsqu'ils sont comparés au prix de la même période en 2017. Le prix de l'agneau de lait a quant à lui reculé de 4,4 %.

La donnée de la qualité de la production de l'agneau lourd démontre un certain recul (6,2 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Rappelons que cette valeur reflète la cible visée, établie par la grille de classification actuelle, soit 7-11 mm de gras et 20-24 kg/carcasse. ▼

VOLUME LOURD-QC	VOLUME LEGER	VOLUME LAIT	QC- PRIX MOYEN LOURD	QC- PRIX MOYEN DU LEGER
58391	52015	8792	11.03 \$	13.83 \$
↓ -0.72 %	↑ 2.73 %	↓ -15.24 %	↑ 10.89 %	↑ 1.91 %

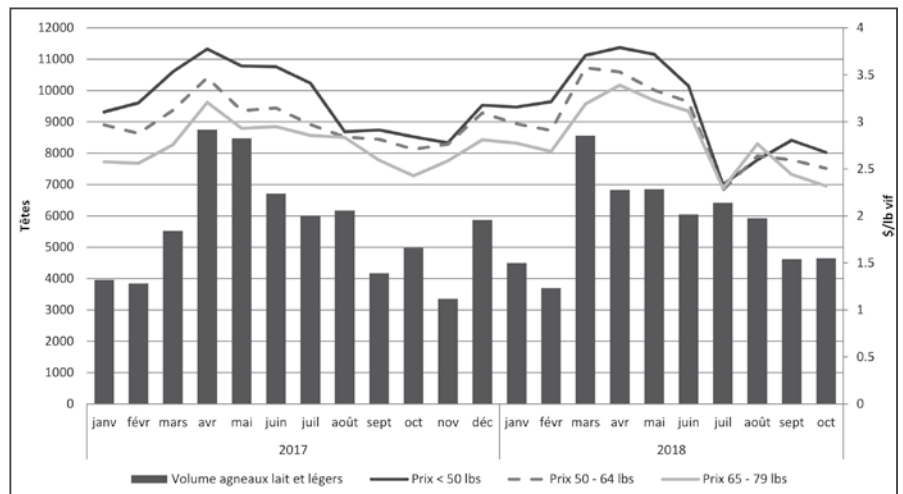
Semaines 1 à 47

MESURE	CETTE ANNÉE (2018)	ANNÉE DERNIÈRE (2017)	VARIATION EN %	TENDANCE SUR 5 ANS
VOLUME LOURD-QC	58 391	58 817	↓ -0.72 %	
SURPLUS	0	0		
POIDS MOYEN	22.74	22.55	↑ 0.85 %	
GRAS MOYEN	11.90	11.70	↑ 1.71 %	
POIDS TOTAL VENDU (KG)	1 327 632.73	1 326 064.75	↑ 0.12 %	
QUALITÉ DE PRODUCTION-LOURD	23.42 %	24.97 %	↓ -6.20 %	
VOLUME LEGER	52 015	50 633	↑ 2.73 %	
VOLUME LAIT	8 792	10 373	↓ -15.24 %	
QC- PRIX MOYEN LOURD	\$11.03	\$9.94	↑ 10.89 %	
QC- PRIX MOYEN DU LEGER	\$13.83	\$13.57	↑ 1.91 %	
QC- PRIX MOYEN DU LAIT	\$14.71	\$15.39	↓ -4.42 %	

Ventes des agneaux de lait et légers à l'encan de St-Hyacinthe

Après avoir atteint des sommets au cours de la période de Pâques et du Ramadan, les prix moyens des agneaux de lait et légers ont connu un net recul et sont depuis demeurés à des niveaux légèrement en-deçà de ce qu'ils étaient à pareille date en 2017.

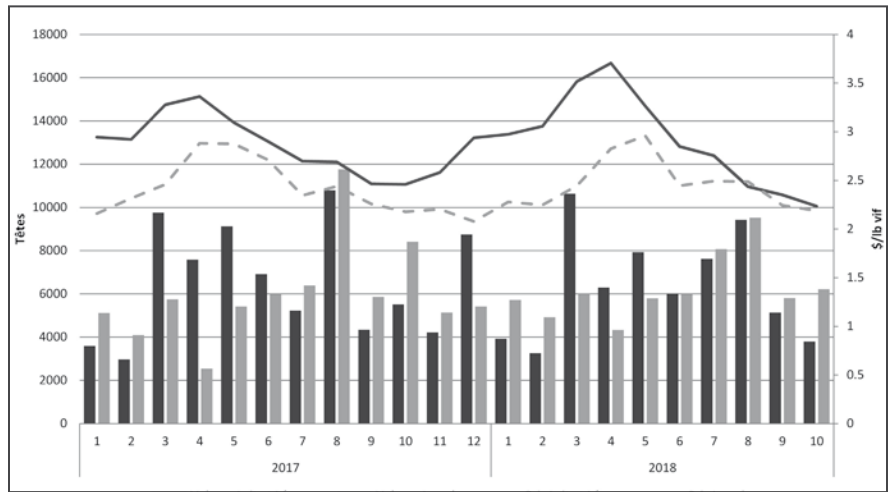
Le *prix moyen de l'agneau léger*, pour les 10 premiers mois de l'année 2018, présente néanmoins une légère hausse de près de 2 % comparativement à 2017. Le volume toutes catégories à l'encan est plutôt stable avec une très légère diminution de 0,8 % par rapport à 2017 pour un total de plus de 58 000 transactions à l'encan pour les 10 premiers mois de l'année. ►



Ventes d'agneaux en Ontario

Au cours des dix premiers mois de l'année 2018, le volume d'agneaux lourds transigés dans les encans en Ontario a connu une augmentation de 1,7 % comparativement à la même période en 2017. Le volume d'agneaux légers a quant à lui reculé de 2,7 % en 2018.

Les prix de toutes les catégories d'agneaux ontariens ont aussi suivi une tendance à la baisse depuis le printemps. Nous observons une légère hausse de 1,1 % du prix de l'agneau léger pour les dix premiers mois de 2018 comparativement à 2017, mais le prix de l'agneau lourd est demeuré stable pour cette même période. ►



Coup d'œil sur les marchés d'ailleurs

Nouvelle-Zélande

Le nombre d'agneaux abattus au printemps 2018 s'élevait à 23,5 millions de têtes, soit une baisse de 0,7 % par rapport au printemps précédent. Cette baisse s'explique par le taux d'agnelages plus élevé jumelé à une baisse de 2,1 % de brebis reproductrices. *(Beef + Lamb New Zealand)*

Australie

Les conditions de sécheresse ont entraîné une augmentation d'abattages d'agneaux au cours du premier se-

mestre de l'année. Ceux-ci ont ensuite reculé, au cours des derniers mois, en raison du retard des agneaux de la nouvelle saison à entrer sur le marché. L'abattage annuel d'agneaux devrait atteindre 22,9 millions de têtes en 2018, en hausse de 2 % par rapport à 2017. *(Meat and Livestock Australia)*

Grande-Bretagne

En 2018, les abattages d'agneaux devraient s'élever à 12,7 millions de têtes, soit une baisse de 5 % comparativement à 2017. En 2019, on s'attend à une autre diminution en raison notamment

de l'incertitude causée par le Brexit. *(Agriculture and Horticulture Development Board (AHDB))*

États-Unis

Les prix de l'agneau tendent à diminuer cet automne en raison de l'offre abondante provenant du marché domestique et des importations. La production d'agneaux de janvier à octobre a progressé de 3 % à 1,5 million de têtes. La quantité de viande était estimée à 108,6 millions de livres jusqu'en octobre, une hausse de 6 %. *(American Sheep Industry Association)*. ■

Calendrier de livraison des agneaux lourds de janvier à avril 2019

Légende : SEM : numéro de la semaine | P2 : période de deux semaines | P3 : période de trois semaines

JANVIER 2019									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
1	1	1			1	2	3	4	5
1	1	2	6	7	8	9	10	11	12
2	1	3	13	14	15	16	17	18	19
2	2	4	20	21	22	23	24	25	26
3	2	5	27	28	29	30	31		

FÉVRIER 2019									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
3	2	5						1	2
3	2	6	3	4	5	6	7	8	9
4	3	7	10	11	12	13	14	15	16
4	3	8	17	18	19	20	21	22	23
5	3	9	24	25	26	27	28		

MARS 2019									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
5	3	9						1	2
5	4	10	3	4	5	6	7	8	9
6	4	11	10	11	12	13	14	15	16
6	4	12	17	18	19	20	21	22	23
7	5	13	24	25	26	27	28	29	30
7	5	14	31						

AVRIL 2019									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
7	5	14		1	2	3	4	5	6
8	5	15	7	8	9	10	11	12	13
8	6	16	14	15	16	17	18	19	20
9	6	17	21	22	23	24	25	26	27
9	6	18	28	29	30				



SEMRPQ

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES SUJETS DE RACE PURE...

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEMRPQ

Les producteurs de moutons de race pure s'engagent à maintenir et améliorer les caractères d'intérêt économique de leur race. Le but de la production de moutons de race pure est de fournir une génétique supérieure aux éleveurs commerciaux et aux autres éleveurs de race pure. L'utilisation des moutons de race pure assure la présence d'un ensemble de caractéristiques typiques à chaque race comme la croissance, la fertilité, les caractères maternels, la qualité de carcasse. Source SCÉM

Tout d'abord, commençons cet article en établissant les faits : les animaux de race pure enregistrés ont tous des papiers d'enregistrement, qui sont la preuve que l'animal est bien de race pure. L'enregistrement garantit aussi les liens de parenté. Il faut retenir que le papier d'enregistrement a une très grande importance et que c'est la preuve légale de la pureté de vos animaux. Celui-ci atteste également de la propriété des animaux.

Lors de la vente de sujets de race pure : les papiers d'enregistrement doivent être transférés au nouveau propriétaire dans les six mois suivant l'achat de l'animal. Les papiers de transfert d'enregistrements doivent être complétés et signés, puis soumis à la Société Canadienne d'Enregistrement des Animaux (SCEA) pour que le transfert de propriétaire soit documenté. L'obligation revient à l'éleveur/vendeur d'assumer les frais reliés à la transaction de transfert.

Quoi faire si un sujet enregistré perd son identifiants Agri-traçabilité Québec (ATQ) ? Afin que l'animal continue de correspondre aux renseignements inscrits sur son certificat d'enregistrement, il faut absolument faire une demande auprès d'ATQ afin de vous procurer une étiquette portant le même numéro que celui perdu et l'apposer dans les 21 jours suivant.

Connaissez-vous la loi sur la généalogie?

Saviez-vous qu'aux termes de cette loi, plusieurs interdictions sont soulignées? Quiconque contrevient à cette loi ou à ses règlements commet une infraction et sur déclaration de culpabilité est assujéti d'amendes très sévère. Pour consulter l'intégralité de la loi et en apprendre davantage sur les interdictions, un lien a été placé sur le site internet de la SEMRPQ dans l'onglet documentation. ■

NOUVEAU

Tu as 25 ans et moins et tu veux t'impliquer ? Être membre Junior... c'est pour toi !

- Tarifs avantageux lors d'événements de l'organisation telles que les assemblées, les journées de formation, etc;
- Possibilité de s'intégrer aux éleveurs d'expérience et de participer à des discussions sur l'élevage de race pure
- Possibilité de donner ses idées et de se faire entendre sur les besoins des jeunes éleveurs;
- Être informé et parfaire ses connaissances;
- Possibilité de mentorat.

Remplis le formulaire en ligne au www.semrpq.net sans tarder !



SÉCURITÉ DU REVENU

LAIT, LÉGER OU LOURD ?

JULIE PLAMONDON, ANALYSTE, CECPA

Une entreprise ovine québécoise commercialise en général près de 40 % des animaux en agneaux de lait ou légers et près de 60 % en agneaux lourds. Combien coûte un agneau de lait ? Et qu'en est-il pour un agneau lourd ? Est-ce que le prix justifie le coût ? Voici quelques éléments pour alimenter votre réflexion.

Est-ce que mon alimentation coûte cher ?

Le poste d'alimentation est un d'importance pour les entreprises en productions animales. Lorsque l'on considère ce qui est produit à la ferme, ce poste représente autour de la moitié des coûts de production. L'alimentation est évidemment un élément crucial dans la décision d'engraisser un agneau ou non. Un agneau lourd demande plus d'aliments, principalement des grains et des concentrés. Ceux-ci peuvent autant être produits à la ferme qu'achetés. Entre un agneau de lait ou léger et un agneau lourd, 70 % de la différence dans les coûts s'explique par l'alimentation. Cet élément influence ainsi grandement la marge obtenue par agneau.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les coûts d'alimentation ne sont pas uniformes entre les entreprises. Dans les faits, au sein des entreprises de l'étude de coûts de production, ils passent de 30 % inférieurs à la moyenne à 30 % supérieurs à la moyenne. Cette différence a un impact sur la marge bénéficiaire.

Est-ce que le prix est bon ?

Il est important de considérer les prix de marché dans la décision d'engraisser ou non un agneau. Les marchés des agneaux de lait et légers peuvent offrir des opportunités intéressantes alors que le marché de l'agneau lourd peut permettre une certaine régularité à long terme.

Combien ça me coûte et combien me reste-t-il ?

Cela coûte en moyenne 193 \$ pour un agneau de lait ou léger et 266 \$ pour un agneau lourd. Les coûts considèrent les déboursés monétaires et l'amortissement. Ils proviennent d'une répartition théorique de l'indexation 2017 des coûts de production. La différence entre les deux types de mise en marché est ainsi d'environ 73 \$ par agneau.

Au niveau des marges, des prix de 6,02 \$/kg vif pour les agneaux de lait et légers et de 4,75 \$/kg vif pour les agneaux lourds permettent à une entreprise moyenne de dégager des marges similaires de 62 \$ par agneau. Ainsi, dans la mesure où l'écart de prix de marché est d'environ 1,25 \$/kg vif entre les deux catégories

Conclusion

Il n'est pas simple de choisir la bonne catégorie d'agneau à commercialiser. Toutefois, il faut toujours garder en tête les prix et les coûts d'alimentation afin de s'assurer de la rentabilité de notre choix. Également, il faut s'assurer d'optimiser ses coûts de façon générale dans l'entreprise.

Finalement, la solution n'est pas toujours de viser une catégorie précise de marché et de laisser tomber les autres. En effet, les marchés de l'agneau de lait et légers peuvent offrir des opportunités intéressantes alors que le marché de l'agneau lourd peut permettre une certaine régularité à long terme dans la marge d'une entreprise. Alors, lait, léger ou lourd ?

Bonne réflexion !

Pour découvrir l'analyse complète *Lait, léger ou lourd* qui comprend les détails des coûts ainsi qu'une analyse de sensibilité, consultez le site Internet du CECPA. ■

PROMOTION

RETOUR SUR LE PLAN MÉDIA DEPUIS L'AUTOMNE 2017

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

Selon le MAPAQ, la consommation annuelle de viande ovine au Québec est de 1,2 kg par personne, ce qui représente 2 % de la consommation totale de viande rouge (Source : MAPAQ août 2017). Pour faire connaître et reconnaître la viande d'agneau du Québec à la population, Les Éleveurs d'ovins du Québec ont mis en place un plan média. Les activités sont étalées tout au cours de l'année. En plus du nouveau site Web mis en ligne à la fin de l'été 2018 et destiné aux consommateurs d'agneau du Québec, (présenté dans l'édition d'automne 2018 d'Ovin Québec), les activités ont véhiculé par différents médias, allant de la télé au Web. Voici un aperçu des activités qui ont eu lieu depuis l'automne 2017.

Magazines, automne 2017 - hiver 2018 Destiné aux chefs

Comme la promotion du produit passe également par les professionnelles de l'industrie alimentaire, tels les bouchers et les chefs, une portion du budget a été allouée pour leur faire connaître davantage le produit. Un article a été publié dans le magazine *Les Chefs* de l'automne 2017, un magazine bilingue destiné aux leaders de l'industrie alimentaire. Ce magazine bilingue rejoint plus de 100 000 lecteurs. Un article a été publié dans l'édition d'automne 2017 en plus d'une publicité. ▶



Destinés aux consommateurs

Au début de l'hiver dernier, l'Agneau du Québec s'est associé avec Aliments du Québec pour des publications dans deux magazines, soit les magazines *Véro* et *Ricardo*. Une association très avantageuse pour la visibilité et les faibles coûts. Du côté du magazine *Véro*, le produit était intégré dans la section *Le panier de VÉRO*. Dans le magazine *Ricardo*, Aliments du Québec créait et publiait une recette en partenariat avec un autre produit vedette, qui a été la tomate du Québec. ▶



Télévision

En avril 2018, les jeunes participants de l'émission *Les Chefs* ont travaillé avec l'Agneau du Québec. Cette émission, diffusée à Radio-Canada, met en compétition des aspirants-chefs pour faire leur entrée dans l'élite culinaire. Elle a un auditoire de plus de 710 000 personnes. L'émission où l'Agneau du Québec était la vedette était la première de la saison, soit l'émission la plus regardée de la saison. ▶



En mai 2018, Ricardo a présenté l'Agneau du Québec dans l'une de ses émissions à Radio-Canada. Lors de cette émission, qui n'a plus besoin de présentations, Ricardo a préparé une délicieuse recette. Vous pouvez écouter cette émission sur le site de Radio-Canada. ▼



Magazines

Des publicités, des recettes et des encadrés éditoriaux ont été publiés dans différents magazines au printemps et à l'été 2018. La saison du BBQ a été particulièrement ciblée. Les encadrés suggèrent d'utiliser l'Agneau du Québec dans une recette publiée par le magazine et donnent des trucs de cuisines. Les magazines choisis sont *Ricardo*, *Je cuisine* et *5-15*. Respectivement, ces magazines ont un lectorat de plus 1 375 000 pour *Ricardo*, 132 000 pour *Je cuisine* et 447 000 pour le magazine *5-15*. Au début de l'automne, une belle opportunité s'est présentée pour l'Agneau du Québec qui s'est trouvé à être très bien positionné dans cette édition du magazine *Je cuisine*.

Évènement grand public

En septembre 2018, LEOQ était, comme à chaque année, au rendez-vous de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec. Plus de 150 000 visiteurs ont participé à l'évènement. Huit entreprises ovines accueillait le public cette année dans quatre régions. Des producteurs de l'Estrie, messieurs Jean-Paul Houde et Sacha Côté, se sont rendus au Stade olympique pour animer le kiosque en compagnie de la tondeuse, madame Nicole Blanchard. Des bannières, des tabliers à l'effigie de l'Agneau du Québec et des fiches recettes ont été distribués à travers le Québec. ▼



À l'automne, LEOQ a également commandité un événement destiné aux professionnels de l'industrie alimentaire. L'Agneau du Québec a été à l'honneur au cocktail de la journée Aliment du Québec. Trois délicieuses bouchées étaient servies aux participants. ▼



Web

Au courant de l'été, une capsule vidéo a été tournée pour être diffusée au début de l'automne sur différentes plateformes Web. Cette vidéo, intitulée *Comment cuisiné l'agneau du Québec ?*, donnait plusieurs trucs et conseils. Faite en collaboration avec les Éditions Praticos-Pratiques et le magazine *5-15*, la vidéo est sur le site Internet de Praticos-Pratiques, et également sur différentes pages Facebook. En moins de trois mois, la vidéo avait atteint près de 60 000 personnes seulement sur la page Facebook !

Au cours du mois d'octobre, une galerie Web des 15 meilleures recettes a été publiée sur la page d'accueil du site pratico-pratiques.com. Cette galerie restera ensuite sur le site Internet pour une période d'un an. ▼



Concours

Toujours en collaboration avec les Éditions Praticos-Pratiques, un concours Facebook a été organisé à l'automne 2018, suite à la mise en ligne du nouveau site agneauduquebec.com. Les participants couraient la chance de gagner une boîte-repas accompagnée de plats de services. Pour participer, ils devaient choisir une recette sur le nouveau site de l'Agneau du Québec et faire connaître leurs choix sur la page Facebook du concours. Le concours a suscité beaucoup d'intérêts et plus de 12 500 personnes ont été touchées. Le 15 octobre dernier, la gagnante du concours a été dévoilée, elle avait choisi la recette de rôti d'épaule à la moutarde de Dijon. ▼



Une belle façon de faire connaître le nouveau site Internet !

Tout récemment, Ricardo, en compagnie de Pierre Gingras ont mis à l'honneur l'Agneau du Québec à l'émission Ricardo. Diffusé le 12 décembre dernier. Pendant la même période, une campagne numérique pour Noël a été lancée sur Facebook. Entre le 10 et le 24 décembre des recettes festives ont été mises de l'avant. Cette campagne, publiée pendant une forte période de navigation sur Internet permettra de faire connaître davantage, et à peu de frais, la page Facebook et le nouveau site Internet de l'Agneau du Québec, principale carte de visite du produit.

Influenceuse

Dernièrement, LEOQ s'est associé avec une jeune chef pour la création de nouvelles recettes qui seront diffusées sur Instagram et Facebook. La jeune et dynamique **Gabrielle Pellerin** a publié la première recette en association avec Agneau du Québec en décembre. Une recette très festive, aux arômes originaux, qui fera certainement le repas des Fêtes de plusieurs québécoises et québécois ! Les recettes, sont prévues à chaque mois jusqu'en avril 2019. Ne manquez pas celle de janvier, une recette réconfortante qui fondra en bouche ! Gabrielle est suivie par plus de 12 700 abonnés sur Instagram. Les recettes seront également publiées sur le site de l'Agneau du Québec. ■

Recette festive de Gabrielle Pellerin, chef & influenceuse

Jarret d'agneau aux épices chai

avec sauce à l'érable, pommes de terre crémeuses et garniture de grenade et d'orange



Ingrédients

- 2 souris d'agneau
- Mélange d'épices chai
- 1 c. à s. cannelle moulue
- 1 c. à t. gingembre moulu
- 1/2 c. à t. cardamome moulue
- 1/2 c. à t. muscade
- 1 c. à s. poudre d'oignon
- 1/2 c. à t. paprika
- 1/2 c. à t. cassonade
- 3-4 tasses bouillon de boeuf
- 2 feuilles de laurier

Sauce

- 2 càs sirop d'érable
- 1.5 c. à s féculé de maïs
- 1 c. à s beurre

Service

- 1 bouquet persil, haché
- 1 orange, zeste
- 1 pomme grenade, arilles retirées de la pomme
- 1/2 tasse noisette, écrasée
- 1 pincée fleur de sel

Préparation

1. Préchauffer le four à 300°F. Enrober l'agneau avec les épices. Saler et poivrer.
2. Chauffer un filet d'huile dans une poêle allant au four à feu élevé.
3. Dorer les jarrets 1-2 minutes de chaque côté jusqu'à coloration.
4. Ajouter le bouillon et les feuilles

de laurier et amener à ébullition. Couvrir et mettre au four et cuire 2 h 30 à 2 h 45.

5. Retirer le jarret et les feuilles de laurier de la poêle une fois la cuisson terminée.
6. Mettre le plat sur le feu et amener à ébullition. Cuire 8-10 minutes jusqu'à ce que la sauce ait réduit.
7. Ajouter le sirop d'érable, la féculé de maïs et le beurre. Fouetter jusqu'à l'obtention d'une sauce lisse.
8. Remettre le jarret dans la poêle avec la sauce pour le réchauffer 1 minute.
9. Servir le jarret sur une purée de pommes de terre et garnir avec le persil, les arilles de grenade, les noisettes, le zeste d'orange et une pincée de fleur de sel.

Bon appétit !

PARLONS BOITERIES

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ, CEPOQ



M. LameFoot : Doc, j'ai des brebis qui boitent. J'ai eu du piétin les dernières années, mais là c'est pire qu'avant, et j'en ai quelques-unes qui boitent en bergerie... qu'est-ce que l'on fait ?

Dr I. Guérit-tout : Comme ça semble plus grave que d'habitude, je peux aller voir cela aujourd'hui, sans faute !

*Avertissement : On présente ici un cas qui **pourrait** survenir au Québec dans les prochains mois et années, si ce n'est pas déjà le cas.*

Visite du vétérinaire :

Effectivement, le vétérinaire remarque des boiteries importantes sur plusieurs brebis allant au pâturage et sur quelques-unes en bergerie. Certaines marchent à genoux, plusieurs ont maigri, une est décédée ce matin... L'éleveur n'avait pas eu le temps de la traiter, elle avait en plus une mammite gangréneuse.

Le vétérinaire examine quelques brebis boiteuses et mentionne qu'effectivement cela ressemble à du piétin :

Signes cliniques du piétin

- Odeur caractéristique
- Dermatite interdigitée
- Décollement partiel de la corne chez les moins touchées
- Érosion ulcération de la corne à la bande coronaire
- Décollement complet de la corne sur un onglon chez quelques sujets
- Déformation marquée de l'onglon sur les brebis en voie de guérison

Le vétérinaire revoit avec l'éleveur ses **méthodes de contrôle** :

- Les retirer du pâturage, parer les onglons de toutes les brebis
- Nettoyer et désinfecter le matériel entre chaque brebis
- Isoler les brebis touchées
- Donner un antibiotique longue action aux boiteuses
- Bain de pied au sulfate de zinc ou application de sulfate de cuivre
- Retourner les brebis saines dans un pâturage neuf
- Renouveler le traitement si nécessaire sur les boiteuses, réformer les cas chroniques

Comme c'était des pratiques bien maîtrisées par l'éleveur et que le problème semble s'aggraver, le vétérinaire décide d'envoyer les membres touchés de la brebis décédée au laboratoire. Sage décision! Quelle ne fut pas sa surprise d'avoir quelques jours plus tard des nouvelles du laboratoire : en plus des bactéries causant le piétin (*Dichelobacter nodosus* et *Fusobacterium necrophorum*) on a trouvé des **Treponeme pedis**, un agent responsable du **piétin d'Italie** chez les bovins.

Discussion : On venait donc potentiellement de diagnostiquer le CODD (*Contagious Ovine Digital Dermatitis*). C'est une condition diagnostiquée pour la première fois à la fin des années 1990 au Royaume-Uni et qui maintenant est fort répandue dans plus de 50 % des troupeaux de petits ruminants là-bas. Les lésions sur les moutons et les chèvres s'apparentent fortement au piétin régulier, mais de façon plus sévère. Ici, dans le troupeau de M. LameFoot, Dr I. Guérit-tout, après quelques questions à l'éleveur, pense que la source de contamination proviendrait du transport de brebis qu'il a acheté quelques mois auparavant et qui ont été transportées dans une remorque non-nettoyée et désinfectée, transportant généralement des vaches laitières vers l'abattoir. Dans ce cas-ci, outre les mesures préventives habituelles pour le piétin, le vétérinaire pourrait envisager avec son client **l'utilisation d'un antibiotique à large spectre** et un **bain de pied avec antibiotiques**.

On sait que le « piétin d'Italie » est très présent au Québec chez les bovins depuis plusieurs années, et ce, dans plusieurs élevages. Par contre, qu'en est-il ici chez les petits ruminants ? Difficile à dire, puisque chez les petits ruminants cette condition peut être **facilement confondue** avec un cas de piétin plus grave et que, très rarement sans doute, ces cas sont soumis à des tests plus poussés au laboratoire. Il serait donc approprié de le faire! Le vétérinaire doit constituer une bonne histoire de cas, établir un bon diagnostic différentiel et expertiser les cas plus difficiles.

Diagnostic différentiel des boiteries

- Abcès dans un onglon
 - Piétin
 - Dermatite digitale contagieuse
 - Maladie de la ligne blanche
 - Bouton de chair suite à une blessure
 - Fracture , blessures ou autre atteintes musculosquelettiques
-

Conclusion : Le défi face à cette condition demeure les mesures à prendre pour éviter son introduction dans vos bergeries. Ce sont prioritairement des mesures de biosécurité adéquates lors de transport, d'achats, d'expositions, de visiteurs, de travailleurs pouvant transporter l'agent responsable d'une ferme à l'autre. Il est donc essen-

tiel que tout achat soit **examiné** à l'arrivée pour **éviter l'introduction d'un animal présentant des lésions**. Malheureusement, une fois entrée dans un élevage, il est pratiquement impossible de se débarrasser de cette condition. **DONC, ÉVITONS SON INTRODUCTION !** Une dernière remarque : un piétin conventionnel se produit généralement en situation de pâturage. Il est permis de penser que l'ajout de **cette condition pourrait expliquer l'apparition de plus de cas de boiteries en situation de réclusion**. ■

Résumés d'articles :

Titre de l'article: Understanding contagious ovine digital dermatitis

Auteurs : Duncan J, Grove-White D, and Angell J
 Journal In Practice, march 2018, volume 40, pages 60-65
 Selon les auteurs, la dermatite digitale ovine serait apparue au Royaume Uni en 1997 et affecterait maintenant approximativement 50% du cheptel. Les chèvres aussi en seraient grandement affectées. Comme chez les bovins, la pathogénèse de la condition n'est pas complètement élucidée chez les petits ruminants. Les auteurs mentionnent le *Dichelobacter nodosus* et *Fusobacterium necrophorum* (agents étiologiques du piétin) et il a été démontré, lors d'une précédente étude, que 100% des cas de dermatite digitale hébergeaient aussi un *Tréponème* alors qu'aucun n'a été retrouvé au niveau des pieds sains. Les signes cliniques chez les petits ruminants seraient encore plus sévères que chez les bovins. De plus, la condition serait souvent confondue avec des cas sévères de piétin.

Les auteurs classent la condition en 5 niveaux de gravité, allant du grade 1 pour les pieds présentant une simple érosion ou une ulcération de la bande coronaire au grade 5 pour ceux qui présentent une déformation permanente des ongles avec atteinte de la troisième phalange. Les auteurs mentionnent que ce ne sont pas tous les moutons affectés qui boitent et qu'il est donc important d'examiner chaque pied. Plusieurs antibiotiques à large spectre seraient efficaces pour le traitement individuel, mais la condition serait très difficile à éradiquer à l'échelle d'un troupeau. Le mieux serait d'**ÉVITER SON INTRODUCTION** dans l'élevage.

.....

Selon l'étude « Experimental transmission of bovine digital dermatitis to sheep: development of an infection model », les auteurs Wilson-Welder JH, et al., soulignent qu'il reste un certain nombre de questions à répondre concernant la dermatite digitale ovine, dont les agents en cause, mais la transmission bovin-ovin et la transmission ovine-ovin ont été confirmées par cette recherche.

Tiré de: Journal Veterinary Pathology 2018 vol. 55(2), 245-257.

Programme Québécois d'Assainissement pour le *maedi-visna*

Ferme	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé
Alain Marcoux et Sylvie Bradette	Ste-Sophie-d'Halifax	819 362-3997	Romanov	
Andrew Simms	Shawville	819 647-2502	Dorper et croisement Dorper	Argent (juin 2018)
Bergerie Alexandre Murray	St-Luc de Matane	418 562-4290	Romanov, F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie de l'Estrie	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Diamant (mars 2008)
Bergerie du Berger	St-Sylvestre	418-952-0004	F1 (RV/DP) et Suffolk	Or (sept. 2018)
Bergerie du Cap à l'Original	St-Fabien	418-740-3448	Romanov	
Bergerie du Coin	St-Théodore d'Acton	450 642-0583	Dorset, Romanov	
Bergerie du Faubourg	St-Narcisse de Rimouski	418-735-5049	Suffolk, F1 (DP/RV et RV/SU)	
Bergerie Innovin	St-Joseph de Beauce	418 397-6168	F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie laitière SARGY	Beaulac	581 228-4507	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2015)
Bergerie Les Moutaines	Hébertville	418 344-9026	Dorper	Diamant (mars 2015)
Bergerie Les Roses	St-Rosaire	819 740-8151	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2014)
Bergerie Marie du Sud	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Diamant (nov. 2011)
Bergerie Ovigène	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Diamant (juin 2009)
CDBQ	La Pocatière	418 856-3141	Dorset, Romanov, F1	Diamant (avril 2004)
Sébastien Dufresne	St-Pierre-de-Broughton	418 424-0084	Romanov	Diamant (déc.2012)
Élevage PIOUI inc.	Baie-du-Febvre	450 783-6545	Dorper, Romanov, F1	Or (Oct.2016)
Elmshade Suffolks	Danville	819 839-1720	Suffolk	Diamant (sept. 2010)
Ferme Agronovie	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Diamant (juin 2009)
Ferme Alizée	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2323	Polypay	Argent (mai 2018)
Ferme Amki	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Diamant (oct. 2003)
Ferme André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Diamant (août 2012)
Ferme Beausoleil	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Diamant (fév. 2015)
Ferme Bernier Campbell Inc.	Roxton Pond	450 361-9502	Dorper	Diamant (oct.2014)
Ferme Charmax	St-Patrice de Beauvillage	418 596-3465	Romanov	Diamant (déc. 2013)
Ferme Côté Fleurie	Havelock	450 826-3290	Suffolk	Diamant (fév. 2016)
Ferme Desjardins Surprenant	St-Cyprien de Napierville	514 830-5287	Dorper	Or (juil. 2016)
Ferme des Petits Moutons	Franklin Centre	450 827-2456	Polypay	Diamant (juil. 2014)
Ferme Génération B	St-Liboire	450 793-2644	Dorper	Or (janv.2017)
Ferme Guillaume Allaire	St-Norbert d'Arthabaska	819 369-8017	Arcott Canadien, Romanov, F1	
Ferme Guillemette	Charrette	819 448-5204	Arcott Rideau, Finnois	
Ferme La Petite Bergère	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Diamant (mars 2010)
Ferme Mécis	Roxton Falls	450-548-2915	Finnois, F1	
Ferme MK et Fils SENC	St-Nazaire d'Acton	450 278-6766	Arcott-Rideau	OR (fév. 2017)
Ferme Noble Hills	Richmond	819 823-5037	Dorper, Suffolk, Texel, Rouge de l'Ouest et Charollais	Diamant (oct. 2015)
Ferme Ovimax	St-Philippe-de-Néri	418 714-0372	Arcott-Rideau	Diamant (mai 2006)
Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 822-7806	Finnoise	Diamant (janv. 2004)
Lait Brebis du Nord	Baie-St-Paul	418 760-8677	East Friesian, Lacaune	
Larivière Gingras SENC	St-Zacharie	418 389-7709	Suffolk	Argent (sept 2018)
Le Biscornu	Rimouski	418 735-5018	Icelandic	Diamant (déc. 2015)
Les Bergeries Marovine (MH)	St-Charles-sur-Richelieu	450 584-3997	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	
Les brebis du Beauvillage SENC	Lévis	418 261-6498	East Friesian	Diamant (fév. 2017)
Les Trouvailles Gourmandes de Canton	Roxton Falls	450-548-2900	Arcott Rideau	
Ovinas SENC	Thurso	819 986-3757	F1	Diamant (nov. 2016)
RGBG inc. Ferme Dorper de Charlevoix	Baie-St-Paul	418 435-3577	Dorper	Argent (mars 2018)
Serge Blanchard/Viviane Bureau	Roxton Falls	450-548-5911	Dorper	
Valérie Breton	Bécancour	581 998-0566	Romanov	Diamant (nov. 2017)
Ferme Wolfsburg	Ste-Hénédine	418 559-9335	Romanov, F1, croisé	
9228-0379 Québec inc.	Pontiac	819 282-8822	Rouge de l'Ouest	

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le maedi-visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Le vétérinaire responsable du programme est Dr. Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consultez le site web (www.cepoq.com) ou contactez Marine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou marine.jean@cepoq.com.

Réduire la mortalité... à la base !

Par le contrôle de l'environnement d'élevage !

JOHANNE CAMERON, AGR. M.SC., CONSULTANTE SPÉCIALISÉE EN PRODUCTION OVINE, CEPOQ

L'hiver 2019 ? Comment sera-t-il ? Aussi rude que l'a été l'hiver 2018 ? Espérons que non ! Chose certaine, l'année 2018 aura donné bien des maux de têtes aux éleveurs des différentes productions animales : températures arctiques durant l'hiver, températures et humidité accablantes durant l'été ! Le climat a un effet non négligeable sur la santé des animaux et plus particulièrement durant la saison hivernale, où il faut gérer l'humidité et la température intérieure des bâtiments en fonction du froid glacial et des fluctuations de températures extérieures. Quand la qualité de l'ambiance dérape, c'est souvent le début des problèmes ! La qualité de la litière se dégrade, l'humidité grimpe, la condensation apparaît sur certaines surfaces et ... s'en suit généralement une mortalité et une morbidité accrue. Il n'y a pas de solution miracle, car tous les bâtiments sont différents ! Toutefois, une meilleure compréhension du contrôle des conditions ambiantes et de votre système de ventilation pourrait être la clé pour vous aider à maîtriser la situation !

Quelques concepts de base pour mieux comprendre la ventilation... Voici quelques éléments et concepts de base que vous devez comprendre pour améliorer le contrôle des conditions ambiantes dans vos bâtiments d'élevage.

TEMPÉRATURE DE CONSIGNE. Chez les ovins, la température recherchée varie en fonction du stade physiologique et de l'âge des animaux. C'est ce qui devient complexe si on considère que la température de confort d'un agneau naissant est de 18°C, alors que la température de confort des brebis varie de 7 à 24°C ! Il faut donc trouver un juste milieu ! Quand on parle de « température de consigne », il s'agit de la température qu'on programme sur le contrôle de ventilation, soit la température que l'on souhaite avoir, en tout temps, dans le bâtiment ou la section d'élevage. Un bon contrôle de ventilation, couplée à un système de ventilation efficace, devrait être en mesure de respecter cette température de consigne. Si la température intérieure des bâtiments est souvent sous ou au-dessus de celle ciblée par la consigne, des ajustements sont alors nécessaires. Pour atteindre la température souhaitée et la maintenir, il faut toutefois *une source de chaleur !*

SOURCES DE CHALEUR. En production animale, la première source de chaleur à exploiter, c'est celle produite par les animaux, la seconde provenant d'un système de chauffage d'appoint. Les moutons aiment bien garder cette chaleur dans leur chaud manteau de laine ! Pour qu'ils dégagent leur chaleur corporelle, il faut les tondre, sans quoi, le taux d'humidité sera inévitablement à la hausse, et ce,

surtout dans les bâtiments qui ne disposent pas d'un système de chauffage d'appoint.

Pourquoi cette chaleur est-elle si importante ? Les sources de chaleur permettent tout simplement de ventiler davantage. Par exemple, si votre température de consigne est de 12°C, mais que les animaux présents dans la section d'élevage ne dégagent de la chaleur que pour atteindre une température de 9°C, alors les ventilateurs réduiront leur intensité afin de ne pas faire baisser davantage la température intérieure et ainsi créer un écart encore plus important avec la température de consigne que vous avez fixé. À l'inverse, si la température intérieure est supérieure à 12°C, les ventilateurs fonctionneront à plus haut régime pour respecter la consigne, évacuant ainsi l'humidité, les gaz et améliorant l'ambiance générale.

Différents facteurs peuvent nuire à cette production ou « rétention » de chaleur. Chez l'ovin, le premier facteur à cibler, c'est la laine. Dans les sections de mise bas, dans la mesure du possible, on ne devrait retrouver que des animaux tondus. Les agneaux lourds sont probablement les pires candidats à placer dans les zones d'agnelages en hiver. Ils dégagent humidité, ammoniacque, en plus d'être de bons réservoirs de pathogènes auxquels vous

ne voulez pas exposer vos agneaux naissants ! La tonte est ainsi un aspect de régie très simple et peu coûteux qui permet généralement de solutionner bien des problèmes de gestion d'humidité, car la chaleur produite par les animaux sera dégagée et non retenue sous leur toison. Les pertes de chaleur peuvent ensuite causer par un manque d'isolation (plafond et murs, surtout ceux exposés aux vents dominants), des infiltrations d'air (portes, fenêtres) et une densité animale trop faible pour le volume d'air à chauffer. Plus le plafond sera haut, plus la quantité de chaleur devra être importante pour chauffer ce volume d'air avec vos animaux, même tondus. Voilà pourquoi dans l'ovine, on recommande généralement de ne pas dépasser 10 à 11 pieds de hauteur de plafond dans les bergeries, soit une hauteur qui permet également à la plupart des machineries d'écurer sans problème. Un système de ventilation efficace fera un bon travail sur l'ambiance en bergerie avec ces hauteurs maximales, avec ou sans chauffage, mais dans la condition que les animaux soient tondus. Il faut savoir que chaque cm de hauteur de plafond supplémentaire constitue un cm³ d'air qu'il faudra chauffer et éventuellement évacuer... ainsi, plus vous hausser votre plafond, plus vous augmentez le nombre de mètres cubes d'air qui devront être ventilés. En été, cela signifie aussi plus de mètres cubes d'air à déplacer ou ventiler (mètre cube/minute, ou en unité impériale CFM, pied cube/minute) et en hiver, un volume d'air qui devra éventuellement être chauffé par un système de chauffage d'appoint. Donc ... ce sont des dépenses directes sur votre coût de production !

HUMIDITÉ RELATIVE (HR). L'humidité relative souhaitée en bergerie isolée varie de 50 à 75 %. Des taux d'HR supérieurs à 85 % contribueront au développement de pathogènes, en plus de nuire au confort général des animaux. La sensation de froid est alors accrue et les pertes de chaleurs peuvent être accentuées par la présence de courants d'air. Lorsque la condensation apparaît sur les surfaces, c'est le point de rosée (95 % d'humidité). L'air est saturé d'eau et cette dernière condensera au contact de toute surface froide (plafond ou mur mal isolé, portes, fenêtres, ...). Il faut comprendre que la capacité de l'air à absorber de l'humidité varie en fonction de la température. Plus l'air est froid, moins sa capacité est grande pour absorber de l'eau. Par exemple, à 100% d'HR (100 % d'eau dans l'air- brouillard, précipitation), de l'air à 5°C peut absorber seulement 7 g d'eau/m³, alors que de l'air à 15 °C ou 30 °C peuvent respectivement absorber près du double et du triple, soit 13 g et 23 g/m³ d'eau. Ainsi, en hiver, l'humidité est généralement le principal problème en bâtiment d'élevage, car la température intérieure des bâti-

ments, tout comme la température extérieure, est moins élevée. L'air se sature ainsi plus rapidement en eau.

En ventilation, les termes « *température intérieure vs humidité relative* » vont de pair. Dans une bergerie bien isolée, sans système de chauffage d'appoint, plus la température de consigne sera élevée, plus on risquera de rencontrer des problèmes d'humidité... car par temps très froid, dès que la température intérieure n'atteindra pas la température de consigne, le débit des ventilateurs réduira pour respecter cette consigne. Mais c'est malheureusement à ce moment que le taux d'humidité sera à la hausse, car les ventilateurs évacuent simplement moins d'air et donc moins d'eau. Des températures de consigne de 7 à 10°C permettront généralement un contrôle acceptable du taux d'humidité par temps froid, mais ce dernier peut monter si la période de froid se prolonge. Puisque ces températures sont loin des températures de confort des agneaux, il est recommandé d'ajouter des lampes chauffantes dans les dérobées pour y créer un environnement plus favorable à ces derniers. Les systèmes de chauffage d'appoint deviennent de plus en plus populaires dans l'ovine et sont essentiels en productions porcine et avicole. Le chauffage permet de respecter la température de consigne, et ce, peu importe la température extérieure, ce qui permet de contrôler très efficacement le taux d'humidité dans les bâtiments d'élevage. Il s'agit ainsi du moyen le plus efficace de contrôler l'humidité. Le coût du chauffage variera en fonction du type de bâtiment (hauteur, isolation, ...) et du mode de chauffage. Malheureusement, le rapport coûts/bénéfices est encore peu documenté dans notre production.

L'humidité est produite principalement par les animaux. Ainsi, une densité de population trop élevée et la présence de laine contribueront à augmenter l'HR. D'autres facteurs peuvent aussi contribuer à la hausse du taux d'HR dans le bâtiment : abreuvoirs qui coulent, manque de litière, fourrages très humides et gaspillage important... Une ventilation minimum insuffisante est souvent aussi la cause des problèmes d'humidité... on y reviendra plus tard.

COURANTS D'AIR. Si l'humidité et la température sont mal maîtrisées dans les bâtiments d'élevage, il faudra à tout prix éviter la présence de courant d'air, car ces derniers accentueront les pertes de chaleur de vos animaux, surtout des agneaux... avec les conséquences néfastes que l'on connaît sur leur santé. *Qu'est-ce qu'un courant d'air ?* La définition peut être large. peut être large. Mais généralement, le courant d'air sera causé par de l'air qui tombe au



mauvais endroit ou circule à une trop grande vitesse sur les animaux. Un mauvais positionnement des portes, des barrières, un mauvais ajustement des

entrées d'air, ventilateurs et souvent des infiltrations d'air non désirables, peuvent être les causes de courants d'air et de turbulences sur les animaux. L'un des meilleurs moyens d'identifier ces courants d'air est d'utiliser les tubes fumigènes. Ces tubes, qui génèrent une fumée « froide », permettent de visualiser les courants d'air, même les plus discrets. L'observation de la disposition des animaux dans les parquets d'élevage et/ou la présence de pneumonies dans certaines sections de bergerie peut aussi aider à identifier des sources potentielles de courants d'air. La vitesse de l'air recherchée au niveau des animaux varie en fonction de la température. Lorsque la température se situe de 5 à 10°C, la vitesse de l'air devrait être de moins de 0,25 mètre/seconde, alors que pour des températures variant de 10 à 20°C cette vitesse peut aller jusqu'à un maximum de 1,0 mètre/seconde.

PRESSION STATIQUE. Lorsque la porte vous ferme dans le dos quand vous entrez dans la bergerie, c'est que la pression statique est trop élevée! Vos ventilateurs « tirent » trop par rapport à l'ouverture des entrées d'air! Au Québec, la majorité des bergeries fonctionnent en pression négative. Les ventilateurs ont pour fonction d'évacuer l'air, de façon que la pression à l'intérieur soit légèrement inférieure à la pression atmosphérique extérieure. L'air extérieur cherchera ainsi à entrer dans tous les orifices afin d'équilibrer la pression intérieure. Dans une ventilation bien ajustée, on veut justement **que l'air entre au bon endroit**, c'est-à-dire par les entrées d'air prévues à cet effet. Ce que l'on souhaite, c'est que l'air longe le plafond, se réchauffe en se mélangeant au volume d'air de la bergerie et redescende graduellement sur les animaux. L'ajustement de l'ouverture des entrées d'air doit ainsi se faire en fonction du débit des ventilateurs. Cet ajustement vise à accélérer la vitesse de l'air aux prises d'air, ce qui permet justement de diriger l'air froid sur le plafond et éviter qu'il ne tombe trop rapidement sur les animaux. Pour obtenir cet effet, l'ouverture des entrées d'air doit être réduite et le débit des ventilateurs augmenté pour rencontrer une pression statique se situant entre 0,05 et 0,08 pouce d'eau en hiver (vitesse de 4 à 6 m/seconde aux prises d'air). Une faible pression statique sera problématique et peut être causée par des entrées d'air trop ouvertes par rapport au débit évacué. En effet, plus les entrées d'air seront ouvertes,

moins la vitesse de l'air à l'entrée sera grande et plus cette masse d'air froid et chargée d'humidité descendra rapidement vers le sol, dégradant ainsi l'ambiance, tout comme la qualité de la litière. Si la pression statique demeure basse, même après avoir réduit l'ouverture des entrées d'air, c'est que des infiltrations non désirables sont présentes dans le bâtiment. L'air s'infiltré au mauvais endroit. En plus de causer de potentiels courants d'air, ces infiltrations nuisent considérablement à l'efficacité de votre ventilation, surtout l'hiver! Il faut donc y voir.

LA VENTILATION MINIMUM. Il ne faut pas espérer contrôler l'ambiance dans un bâtiment d'élevage sans ventilation minimum. La ventilation minimum permet d'évacuer les gaz (CO_2 [dioxyde de carbone], NH_3 [ammoniac]) et le surplus d'humidité lorsque la température intérieure est sous la consigne de ventilation. Cette ventilation minimum doit absolument être présente, sans quoi vous perdrez le contrôle, surtout de l'humidité. La ventilation minimum variera en fonction du nombre d'animaux présents et de leur stade physiologique. Des ventilateurs à vitesse variable permettent de rencontrer cette vitesse minimum souhaitée. La taille et le nombre de ventilateurs dépendront de la dimension du bâtiment, donc du volume d'air à évacuer. On parle souvent de programmer la ventilation minimum à 30 % de la capacité des ventilateurs. Puisque cette vitesse minimum peut varier selon les modèles, il importe de s'assurer que les pales de protection des ventilateurs ouvrent légèrement et ne sont pas fermées. Si les pales sont fermées à une vitesse de programmation de 30 %, vous devrez hausser cette vitesse minimum sur votre contrôle, et ce, jusqu'à ce que les pales soient entrouvertes, sans quoi vous affecterez vos moteurs. Ainsi, quand il fait très froid à l'extérieur, il n'y a rien de pire que d'arrêter la ventilation. Si vos ventilateurs tendent à faire baisser trop rapidement la température et à faire geler le bâtiment, ces derniers sont probablement surdimensionnés (trop de CFM), ou encore la production et la rétention de chaleur ne sont pas au rendez-vous. Lorsque l'humidité et la température montent et que la qualité de l'air se dégrade dans votre bâtiment, révisez rapidement votre ventilation minimum.

CONTRÔLE. En 2019, il n'y a plus de raison de se passer d'un contrôle de ventilation électronique. Ce dernier sera votre outil de prédilection pour gérer l'ambiance et prévenir les problèmes. Au minimum, un bon contrôle de ventilation devrait vous permettre de programmer la température de consigne, gérer automatiquement les ventilateurs et entrées d'air, monitorer la température et programmer les différents paliers de ventilation. Idéalement, ce dernier

devrait être en mesure de vous offrir un minimum de 2 paliers de ventilation variable. Plusieurs contrôles offrent la possibilité d'ajouter des sondes d'humidité et de pression statique, ce qui représente des atouts supplémentaires pour maîtriser votre ventilation. Le chauffage peut même être couplé à ces derniers ! À vous de voir jusqu'où vous êtes prêts à investir.

PALIER DE VENTILATION. Les paliers de ventilation se programment sur tout contrôle de ventilation électronique. Le palier 1 permet d'évacuer les gaz et l'humidité par temps froid (ventilation minimum), le palier 2 vise à sortir le surplus d'humidité lorsque la température extérieure grimpe. Le palier 3 et les suivants servent à contrôler la température. Ces derniers sont souvent assurés par plusieurs ventilateurs on/off de plus grande capacité en CFM. La figure 1 explique comment programmer les paliers de ventilation. Les températures indiquées sont présentées à titre indicatif.

Comment solutionner un problème ...

Votre perception de l'ambiance... Pour terminer, même avec les systèmes de ventilation les plus performants et à la haute pointe de la technologie, vous devrez faire des ajustements ! Aucune

machine ou application ne pourra mieux mesurer et ajuster la qualité de l'ambiance que vous-même ! Il faut donc se « sentir confortable », observer le comportement des animaux et réagir rapidement. Il faut savoir qu'aucun bâtiment ne réagit de façon prévisible... peu importe le système de ventilation sur lequel on investit. Il faut donc « apprendre et comprendre » notre bâtiment et sa ventilation ! Car la situation géographique de votre ferme, le type d'isolation, l'âge du bâtiment, sa position par rapport aux vents dominants, le type et le nombre d'animaux présents, la laine... tous ces éléments affecteront votre système de ventilation ! Une trousse d'analyse des conditions ambiantes est disponible au CEPOQ ! Une formation sera aussi présentée le 8 février prochain à Coaticook sur ce sujet !

Bon hiver ! ■

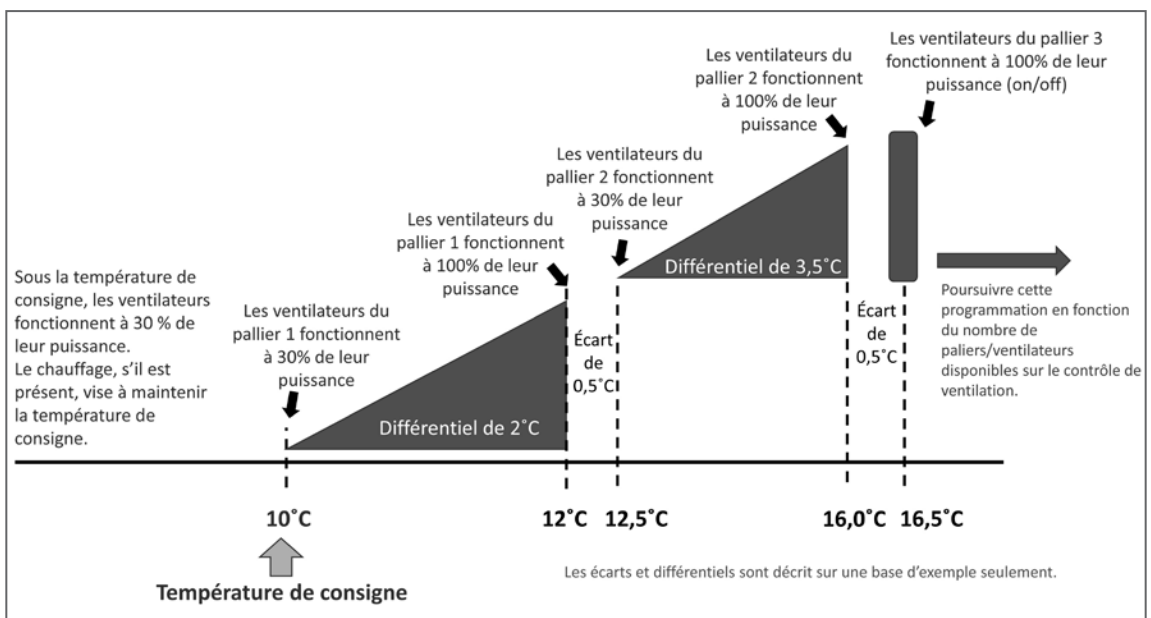


Figure 1. Programmer les paliers de ventilation

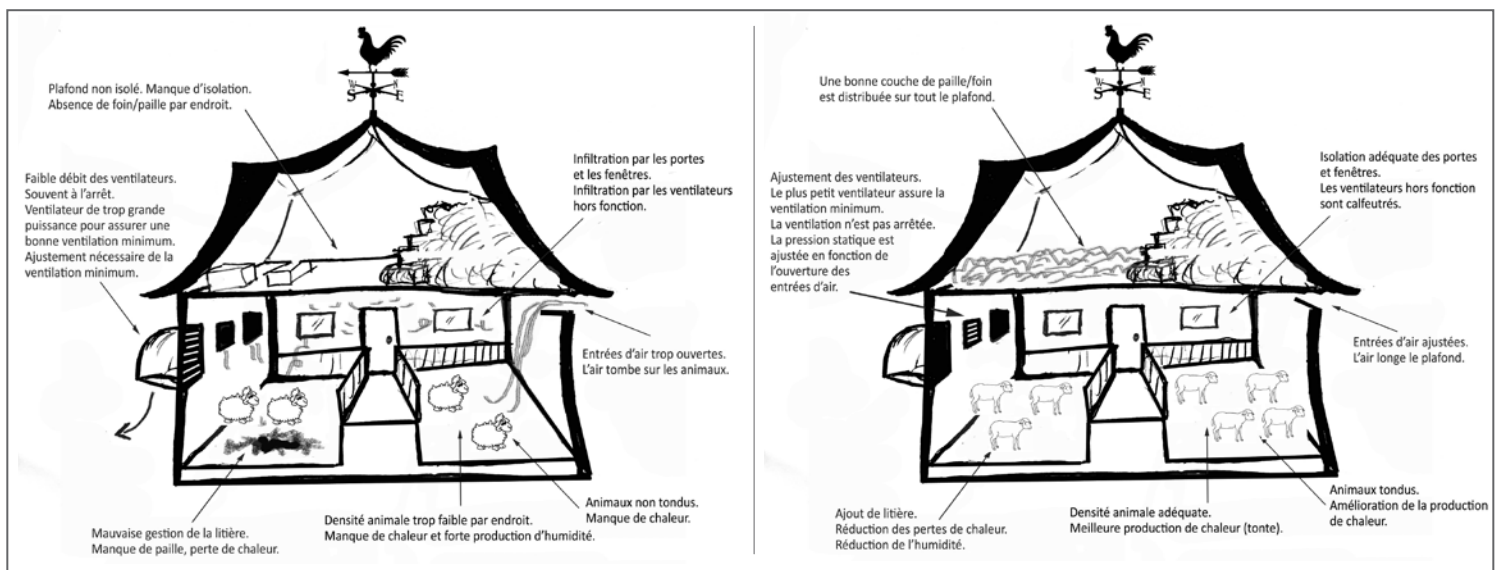


Figure 2. Apprendre et comprendre les bâtiments, exemples



GÉNÉTIQUE

L'ÉVOLUTION DE LA SÉLECTION : DE L'APPARENCE À LA GÉNOMIQUE

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SAISIE DE DONNÉES GENOVIS, CEPOQ

FRÉDÉRIC FORTIN, M.SC., GÉNÉTICIEN, CEPOQ



La sélection animale a bien évolué au cours des dernières années. La sélection sur les valeurs de potentiels génétiques est maintenant bien implantée en production ovine, alors qu'elle en est à ses tous débuts dans la sélection assistée par marqueurs génétiques et la génomique, pour augmenter la vitesse du progrès génétique. Ces nouvelles approches ne sont possibles qu'après avoir intégré, avec succès, la sélection sur l'apparence, le suivi des généalogies, la sélection sur performances et la sélection sur apparentés. La sélection sur apparentés (ou sélection génétique en considérant les données des apparentés – ex. GenOvis) est un outil supplémentaire et amélioré pour le choix final des sujets reproducteurs comparativement à la sélection sur les performances.

Voici les différentes étapes de sélection que toute production animale doit franchir pour se rendre à l'amélioration génétique. Certaines espèces animales n'en sont qu'aux premières étapes, alors que d'autres ont régulièrement recours à la génomique et sont en avance sur notre industrie ovine.

1. Sélection sur apparence

La sélection sur apparence est, en fait, la sélection sur la conformation de l'animal. Elle est à la base de toute sélection. Depuis des milliers d'années, l'homme a domestiqué, puis sélectionné des animaux en se basant sur leur apparence physique. Cela a graduellement mené à la distinction physique entre les différences races ovines. Puis ont été établis les critères de race utilisés dans la sélection et l'enregistrement de sujets pur-sang.

La sélection sur l'apparence inclut aussi la conformation fonctionnelle, où l'on s'attarde davantage à sélectionner des sujets qui produiront plusieurs années dans l'entreprise (bons membres, bon dos, bonne capacité, bon développement, bonne glande mammaire...). Cette étape de sélection est toujours d'actualité, même si d'autres facteurs sont également pris en compte. La conformation a une bonne héritabilité, ce qui lui laisse une place de choix en sélection de sujets reproducteurs.

2. Généalogie et utilité des différentes races

Avec le temps, les éleveurs ont constaté que de croiser des sujets trop apparentés amenait son lot de problèmes. Ils ont alors commencé à s'intéresser aux différentes lignées de sujets et à tenir des registres de gé-

néalogie. Les généalogies sont enregistrées par la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA) depuis 1905. Un outil de calcul de la consanguinité d'accouplements planifiés est disponible sur le site Internet de la SCEA pour aider à minimiser l'augmentation du taux de consanguinité des sujets. Le programme GenOvis possède également un module de planification des accouplements qui calcule à la fois la valeur de consanguinité et le potentiel génétique de la descendance. Cela permet de valider le niveau de consanguinité de la progéniture avant l'accouplement pour faire une meilleure répartition des béliers sur les brebis. Ces outils peuvent également être utilisés pour valider le niveau de parenté avant l'achat de nouveaux sujets de reproduction.





La diversité des races est également un atout chez le mouton. Chaque race a son utilité et le croisement de différentes races complémentaires permet d'obtenir des sujets plus performants et plus rentables pour les producteurs. Le croisement entre une race prolifique et une race maternelle est un bon exemple de races complémentaires produisant d'excellentes femelles de reproduction. De plus, la vigueur hybride augmente les performances des sujets hybrides par rapport aux races desquelles elles sont issues d'où l'intérêt à utiliser ces croisements.

3. Sélection sur performance

La sélection sur performance se divise en deux volets : observable (qualitatif) et mesurable (quantitatif).

La sélection sur performance qualitative concerne principalement la conformation des sujets et les critères physiques. Elle est simple et souvent exprimée par un seul gène. Elle a généralement une bonne héritabilité et l'environnement n'a aucun

impact sur l'expression du caractère. La présence ou l'absence de corne, la couleur du pelage, la conformation fonctionnelle en sont quelques exemples.

Éventuellement, les éleveurs ont commencé à travailler sur des caractères, combinant plusieurs gènes, influencés par l'environnement dans lequel l'animal est élevé. C'est ce que l'on appelle la sélection sur performance quantitative. La performance d'un individu sur un caractère donné est influencée par les conditions environnementales et les interactions entre différents gènes. On parle alors de sélection multigénique (dont plusieurs gènes sont impliqués). La taille de portée et les données de croissance en sont deux bons exemples. L'alimentation, l'utilisation d'hormone et la saison sont quelques exemples de facteurs environnementaux qui vont influencer la performance d'un animal. C'est l'étape préliminaire à l'utilisation d'un programme génétique. La saisie de données est primordiale à cette étape pour constituer une

base de données de qualité. Les données collectées ici seront les mêmes que celles requises par le programme génétique : données de généalogies, données de performance de croissance, la taille de la portée, le type d'élevage, les données de mortalités... Plus les données sont précises et complètes, plus l'interprétation des données (ex. statistiques de performance par race) sera représentative de ce qui se retrouve dans les élevages.

La limitation de ce type de données est que l'animal est comparé à son groupe, mais les données de ses apparentés (famille) ne sont pas tenues en compte.

Les données collectées via un logiciel de régie ovin constituent une forme de sélection sur performance quantitative. C'est une bonne base pour suivre la performance d'un troupeau et évaluer les meilleurs sujets de l'entreprise, en se basant sur leurs données de production.

4. Sélection sur apparentés

La sélection sur apparentés est le programme génétique. Par rapport à l'étape précédente, la sélection sur apparentés, comme son nom l'indique, inclut les données de tous les animaux apparentés dans les estimations des valeurs génétiques. En incluant les données de performances des apparentés, les valeurs obtenues sont plus précises, car le potentiel de transmission à la progéniture est tenu en compte ainsi que les relations entre les différentes performances. Le programme d'évaluation génétique GenOvis est un bon exemple de programme de sélection génétique sur apparentés. Les données de l'animal lui-même, ainsi que celles de ses parents, ses ancêtres, ses frères/sœurs, cousins/cousines... sont considérées dans le calcul des évaluations génétiques. Les programmes génétiques se basent également sur la sélection sur descendance, où la performance de la progéniture et des descendants est également utilisée dans l'évaluation génétique.

La sélection sur apparentés nécessite une base de données volumineuse et de bonne qualité. La précision des généalogies et des données de performances enregistrées est essentielle à la création du programme génétique. L'héritabilité des caractères et les corrélations entre les caractères, deux paramètres très importants utilisés dans le calcul des évaluations génétiques, sont calculées à partir de la base de données. Si la qualité



des données est médiocre, ces valeurs seront plus faibles, ce qui diminuera la précision des évaluations génétiques générées.

5. Sélection sur marqueurs génétiques

La sélection sur marqueurs génétiques est basée sur l'envoi d'un échantillon d'ADN (sang ou « punch » d'oreille) au laboratoire afin de connaître la composition génétique d'un ou quelques gènes en particulier. Au laboratoire, les échantillons sont analysés en utilisant des marqueurs génétiques spécifiques.

En production ovine, ce type de sélection est utilisé pour augmenter la résistance à la tremblante des troupeaux. Le génotypage de la tremblante est de plus en plus utilisé par les éleveurs pur-sang pour améliorer la résistance de leur cheptel face à cette maladie. En envoyant un échantillon au laboratoire, le laboratoire retourne les résultats des gènes présents chez l'animal qui indiquent le niveau

de résistance du sujet. Les sujets les plus résistants (et les plus recherchés) sont RR alors que les plus susceptibles (à éviter) sont QQ.

6. Sélection génomique

Au Canada, les ovins ne sont pas encore sélectionnés à partir des évaluations génomiques.

D'autres pays, gros producteurs d'agneaux, ont beaucoup d'avance sur nous à ce sujet, tandis qu'au Canada la sélection génomique est bien implantée dans le secteur porcin et des vaches laitières. Des chercheurs à l'Université de Guelph ont beaucoup d'intérêt à travailler sur le développement d'outils génomiques à intégrer au programme GenOvis, considérant leur expertise et les retombées potentielles pour le secteur ovine.

La production ovine a fait du chemin en maîtrisant tout d'abord la sélection sur l'apparence, puis sur les généalogies, sur performances et sur apparentés. L'avenir de la sélection génétique sera de plus en plus dans les marqueurs génétiques et la génomique. Ces données pourront être intégrées au programme GenOvis, ce qui augmentera la précision des prédictions génétiques et donnera plus de force à la sélection génétique. ■



Bergerie de l'Estrie

✦ Romanov ✦

Andrée Houle

559, rue des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9

Éleveur Romanov

- Race prolifique, maternelle et désaisonnée
- Troupeau fermé et génotypé
- Suivi GenOvis -Statut Diamant Maedi-visna
- Vente de femelles et béliers reproducteurs
- Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Tél. : 819 849-3221
Cell. : 819 578-3221
froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5
www.bergeriedelestrie.com

BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enregistrée style « British »
Béliers et Agnelles RR et QR disponibles
Excellente carcasse et indice de gain
Situé au NB à 2,5 h de Rivière-du-Loup
Cécile & James Blackie : 506 392-6263
lamb4ewe@nbnet.nb.ca



www.blackies.ca

Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963
Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350
amelie@manasan.qc.ca
www.manasan.qc.ca



*Hampshires, Suffolks, Arcotts Rideau,
Dorset et F1*



Suivi GenOvis • Négatif au Maedi visna

Osgoode ON 613 826-2330
www.maplemeadows.ca • acres@maplemeadows.ca

Béliers DORSET RR

**Troupeau exempt de meadi visna :
statut OR**

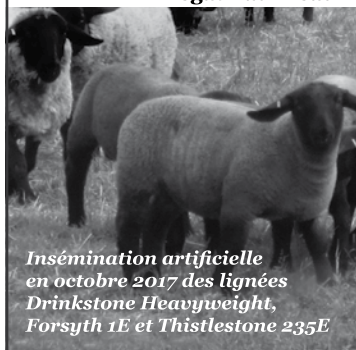
- ✓ Très bons indices MAT et MAT-HP
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés
et faciles d'entretien

Agnelles de reproduction disponibles

Ferme Beausoleil enr. Michel Viens
210 Rg 4 Est, St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0
418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca

RENFIELD SUFFOLKS

Lignée 100 % britannique • Génotypé pour la Tremblante •
Négatif au Meadi visna • Suivi GenOvis



Insémination artificielle
en octobre 2017 des lignées
Drinkstone Heavyweight,
Forsyth 1E et Thistlestone 235E

John MacDonell
Enfield, NS
(Nous parlons anglais)
(902) 883-9126
(902) 220-9158 (cell)
renfieldfarm@gmail.com
www.renfieldsuffolks.com



Tourne

28 FÉVRIER
2019

Votre plan de production : les décisions qui vous mènent à la rentabilité!

Plan de
production

Au programme...

- * **Fertilité**
- * **Période de gestation**
- * **Période d'agnelage**
- * **Plans d'aménagement**
- * **Engraissement**
- * **Mise en marché**

Dans l'une des 20 salles près de chez-vous !

INSCRIVEZ-VOUS AU : 418 856-1200, POSTE 225
OU EN LIGNE AU : WWW.CEPOQ.COM

**FAITES VITE, LES PLACES
SONT LIMITÉES !**



COÛT DE LA JOURNÉE : (Taxes en sus)

50 \$ Producteur
70 \$ Intervenant
35 \$ Étudiant

* Incluant dîner et cahier de conférences.

Avec la collaboration de la Table sectorielle du MAPAQ.

PROTÉGER, PROLONGER, PROGRESSER.



Voici le tout premier vermifuge oral durable aidant à diminuer la résistance.

STARTECT[™] se démarque dès le départ : cette nouvelle formule est conçue pour contrôler efficacement les parasites internes des ovins.

Discutez avec le chef de territoire Zoetis de votre région pour savoir comment Startect[™] peut vous aider à optimiser votre productivité.

zoetis

Zoetis[™] et Startect[™] sont des marques de commerce de Zoetis ou de ses concédants, utilisées sous licence par Zoetis Canada Inc. © 2018 Zoetis Canada. Tous droits réservés.

GAGNANT DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

1^{er} PRIX (en page couverture)
Photo de Johanne Cameron



2^e PRIX : Angélyne Messier et Véronique Hébert-Caron